

Aquarium de La Réunion – Saint Gilles Les Bains, le 29 avril 2019,

Objet : Consultation pour l'élaboration du 2^{ème} plan de gestion 2019-2028 de la Réserve naturelle marine – **Atelier 3.2. Socio-Economie/Tourisme**

1. Personnes présentes

Institution	Prénom Nom
Conseil Régional	Isabeau Jurquet
	Maricica Cojocar
	Anna Mas
Office de l'eau	Johan Lebon
CEDTM	Mayeul Dalleau
	Sylvain Delaspre
Club du tourisme	Sophie Durville
DEAL	Cindy LeRohic
SYPRAL / IRT	Agnès Lavaud
IRT	Christelle Contassot
	Stéphane Totalmy
	Matthieu Richard
PRR	Vincent Zerbone
OPR et Association Elio Canestri	Yves Boutron
Université de la Réunion	Erwann Lagabrielle
	Lionel Bigot
CRESSM	Georges Masanelli
GIP RNMR	Bruce Cauvin
	Pierre Petitjean
	Marine Dedeken
	Guillaume Nedellec
	Karine Pothin

2. Présentation de l'équipe animatrice

Ken TSISANDAINA et Mathieu FONTAINE de l'entreprise *Red Samurāi* seront présents tout au long de ces réunions de concertation pour faciliter les échanges et instaurer un climat sécurisé permettant à chacun de s'exprimer et de contribuer à l'élaboration de ce futur plan de gestion.

3. Déroulé de l'atelier et rappel de l'objectif

L'équipe animatrice présente le déroulé de l'atelier :

- Proposition de cadre ;
- Tour de présentation ;
- Intervention de la directrice du GIP-RNMR Karine Pothin (présentation des documents de travail et retours de l'atelier 3.1) ;

- Travail en groupes ;
- Restitution des travaux en groupe ;

Afin de favoriser et faciliter le climat d'échanges, Red Samuraï a proposé un cadre qui a été accepté par l'ensemble des participants. Il s'agit en 5 points de :

- Être attentif à ce qui émerge du groupe ;
- S'adresser au groupe – Parler de soi et pour soi (parler au nom de l'institution que l'on représente et ne pas parler pour les autres) ;
- Ne pas émettre de jugement – Être clair et concis et s'en tenir aux faits. Précisez quand il s'agit d'une opinion ;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs et éviter les redites ainsi que les rebondissements ;
- Parler avec respect et bienveillance.

Ken TSISANDAINA rappelle que nous sommes ici pour travailler sur une base de plan d'actions qui est composée des propositions de l'équipe gestionnaire de la RNMR et de ce qui a émergé de l'atelier 3.1.

Karine POTHIN précise que suite à l'atelier 3.1. du 15 avril, deux livrables ont été envoyés aux participants :

- Compte-rendu brut des échanges ;
- Une synthèse.

4. Tour de table

Tous les participants sont amenés à se présenter et à partager une humeur de ce début de journée, un bon moment.

Certains participants en profitent pour souligner la richesse des échanges « informels » entre les réunions ou pendant les pauses. D'autres partagent des moments plus personnels avec leurs enfants ou concernant leur vie quotidienne. L'arrivée de la fraîcheur est soulignée avec un aspect positif pour les récifs coralliens. L'invitation est lancée à tous pour venir découvrir le sentier sous-marin de l'Ermitage.

Une vidéo illustrant les premiers ateliers est diffusée.

5. Intervention de Karine POTHIN

La directrice du GIP-RNMR commence par faire un rappel de la méthodologie de cette concertation.

Ces ateliers de travail doivent permettre de co-construire le plan d'actions du 2^{ème} plan de gestion de la RNMR 2019-2028.

Dans ce cadre, 5 thématiques ont été définies et la matinée d'aujourd'hui concerne la thématique « Socio-économie, tourisme ». Pour chaque thématique, 2 ateliers sont prévus. Le premier atelier a permis de présenter les éléments de l'évaluation du 1^{er} plan de gestion, de partager les enjeux qui en découlent et de récolter l'avis des participants. Un exercice de projection a également permis de faire émerger plusieurs actions concrètes.

Lors de cette deuxième réunion qui se déroule ce matin, nous allons donc travailler sur un « mix » d'idées.

La réunion de restitution du 16 mai abordera toutes les thématiques.

L'objectif à long terme (OLT) sur lequel s'appuie cette thématique est pour rappel : « Assurer un développement raisonné de l'activité de pêche et des différents usages ». Plusieurs objectifs de gestion en découlaient :

- Evaluation de la fréquentation et des usages sur la réserve ;
- Gestion durable de l'activité de pêche et la valorisation des ressources halieutiques ;
- Gestion raisonnée des activités nautiques et touristiques en accord avec la protection et conservation du milieu marin.

La partie « pêche » a été séparée des autres objectifs de gestion et fait l'objet d'une thématique à part entière dont le deuxième atelier se déroulera le 2 mai après-midi.

Il s'agit donc de faire en sorte que les usages perdurent voire se développent sur le territoire de la RNMR mais de manière équilibrée avec la protection du patrimoine naturel. Toutefois, avant de mettre en place des mesures de gestion, il y a un fort besoin d'acquérir des connaissances.

Le premier atelier a permis de faire émerger une vision commune et de faire comprendre que la RNMR n'est pas là pour empêcher ou pour contraindre les usages. Il faut arrêter d'opposer usages à protection du patrimoine naturel et cela doit passer par la mise en œuvre d'une gestion intégrée et de la résolution des conflits d'usages.

Karine POTHIN présente les enjeux qui ont émergés :

- a) Connaissance et gestion des usages (connaissance, gestion, sensibilisation) ;
- b) Mise en tourisme de la RNMR. RNMR =atout du territoire ;
- c) Participation à la gestion du risque requins.

Il est important que la RNMR participe à l'économie bleue pour répondre au 2^{ème} enjeu. Concernant le 3^{ème} enjeu, il est rappelé que la RNMR n'est pas en charge de la gestion du risque requins mais qu'elle apporte un appui à l'ACRAR, aux collectivités et à l'Etat.

Sont ensuite présentées les actions (en noir, propositions de l'équipe gestionnaire, en rouge, propositions de l'atelier 3.1, de l'IRT et de Fabien Brial) et quelques précisions sont apportées. Ce tableau constitue la base de travail pour les ateliers en petits groupes qui se tiendront dans la deuxième partie de la matinée.

N° action	Code	a) Mise en tourisme de la RNMR : RNMR = atout du territoire
SE1	MS	Mise en place d'une commission tourisme
SE2	MS	Contribuer à la création et la mise en œuvre produits écotouristiques avec les professionnels du tourisme
SE3	MS	Permettre le développement d'autres sentiers sous-marins
SE4	MS	Participer à la mise en œuvre du contrat de filière « l'eau sous toutes ses forme » du SDATR
N°action	Code	b) Connaissance et gestion des usages
<i>Connaissance des usages</i>		
SE5	CS	Réaliser un diagnostic touristique au sein de la RNMR
SE6	CS	Réaliser un diagnostic touristique en bordure terrestre de la RNMR
SE7	CS	Suivre la fréquentation de la RNN par secteurs et types d'activité
SE8	CS	Faire des suivis des espèces sur les sites les plus fréquentés par la pêche, la plongée et les activités balnéaires (baignade, kayak, paddle...)
SE9	CS	Evaluer la capacité de charge des différents sites de la RNMR
SE10	CS	Actualiser l'étude sur l'évaluation économique de l'écosystème marin (à n + 10 ans soit en 2026)
SE11	CS	Proposer une approche prospective des enjeux touristiques de la RNMR
SE12	CS	Proposer une approche prospective de l'aménagement des abords de la RNMR
<i>Gestion des usages</i>		
SE13	MS	Réorganiser les activités sur le périmètre de la RNMR
SE14	MS	Diversifier les usages en contribuant à la création de nouvelles offres touristiques avec une bonne redistribution et répartition de la fréquentation (bassins de baignade...)
SE15	MS	Définir des zones de vocation d'activités cohérentes avec les caractéristiques et usages des milieux terrestres et maritimes ?
SE16	MS	Animer la commission de activités subaquatiques de la RNMR
SE17	IP	Réorganiser les sites de plongée
SE18	CI	Entretien des dispositifs d'amarrage de la RNMR
SE19	MS	Mettre en place de nouvelles mesures de gestion ou de conservation liées à la protection du patrimoine naturel
SE20	SP	Réaliser des patrouilles de surveillance sur la RNMR
SE21	MS	Veiller au respect des règles d'utilisation du sentier sous-marin
<i>Sensibilisation des usagers</i>		
SE22	MS	Mettre en place une charte de bonnes pratiques de l'ensemble des usages sur la RNMR
SE23	PA	Former les professionnels d'activités nautiques à la connaissance de la réglementation, aux objectifs de gestion, au patrimoine naturel et aux pressions de la RNMR (loueurs de navires, loueurs de véhicules nautiques à moteurs, clubs et associations de plongée, pêcheurs sportifs et les plaisanciers embarqués)
SE24	PA	Sensibiliser les professionnels du tourisme aux enjeux de la protection des récifs coralliens (hôtels, restaurants, ...)
SE25	PA	Former les agents d'accueil des offices du tourisme
SE26	MS	Elaborer une marque "RNMR" à destination des usagers professionnels fréquentant la réserve / coordination avec la RNSP
N°action	Code	c) Participation à la gestion du risque requins
SE27	PR	Apporter un appui logistique et scientifique dans le cadre des études sur les populations de requins (comportements, écologie, reproduction...) *
SE28	MS	Participation aux réunions de consultation, de décisions concernant le "risque requins" * (collectivités, état, CRA...)
SE29	MS	Apporter un appui logistique et scientifique pour la mise en place de mesures de sécurisation des activités*

SE8 : « Faire des suivis des espèces sur les sites les plus fréquentés par la pêche, la plongée et les activités balnéaires (baignade, kayak, paddle...) »

- ➔ Il s'agit de voir comment se comporte le milieu sur les sites les plus fréquentés et en cas de dégradation avérée de mettre en œuvre des mesures de gestion.

SE10 : « Actualiser l'étude sur l'évaluation économique de l'écosystème marin (à n + 10 ans soit en 2026) »

- ➔ Il s'agit de mettre à jour l'étude IFRECOR de 2016.

SE22 : « Mettre en place une charte de bonnes pratiques de l'ensemble des usages sur la RNMR »

- ➔ Action déjà initiée et à poursuivre.

L'enjeu 2 est composé uniquement d'actions proposées lors de l'atelier 3.1 tandis que le 3^{ème} enjeu n'est composé que de propositions d'actions du GIP-RNMR.

L'objectif de la matinée est d'agrémenter cette première liste qui n'est pas exhaustive. Les participants auront également la possibilité d'apporter des compléments jusqu'au 16 mai. L'ensemble des actions de toutes les thématiques seront d'ailleurs envoyées à l'ensemble des participants, tout atelier confondu.

6. Moment d'échanges

Agnès LAVAUD intervient pour rappeler l'importance du continuum terre-mer. Elle s'étonne de ne voir aucune inquiétude exprimée quant aux différents projets de carrière à venir. Elle demande s'il est possible de prévoir une action pour mesurer l'état 0 d'un point de vue sédimentaire ?

- ➔ **Karine POTHIN** indique que cette question sera traitée dans l'atelier de l'après-midi 2.2. Jusqu'à présent, aucune proposition n'avait été formellement faite mais elle prend note aujourd'hui de la remarque d'Agnès Lavaud et en fera part aux participants de l'après-midi.
- ➔ **Vincent ZERBONE** indique que dans les dossiers des projets de carrière, il est indiqué qu'à l'endroit prévu pour le rejet des ravines (alimenté par la carrière), il n'y aurait pas de corail. Ce qui est faux.
- ➔ **Vincent ZERBONE** apporte des éléments complémentaires sur la mise en œuvre des projets carrière concernant l'impact sur les mammifères marins. Il est prévu qu'il y ait un suivi aérien en amont du démarrage des tirs de mines afin de tirer des statistiques/extrapolations de fréquentation des mammifères marins mais plus rien ensuite durant la phase d'exploitation car la fréquentation se situerait plus au large... ce qui est faux selon lui. Au final, le sujet « impact sous l'eau » semble complètement être nié.
- ➔ **Karine POTHIN** indique qu'à ce stade, la RNMR n'a pas été consultée pour les projets de carrière mais une demande a été faite en ce sens. Il est difficile d'exprimer un avis sans être consulté.
- ➔ **Vincent ZERBONE** précise que les porteurs de projets semblent être partis du principe qu'il n'y avait pas d'impact dans la RNMR donc qu'il n'était pas nécessaire de consulter la RNMR.

Johan LEBON demande des précisions sur l'action *Participer à la mise en œuvre du contrat de filière « l'eau sous toutes ses formes » du SDATR.*

- **Maricica COJORACU** précise que dans le cadre de la mise en œuvre du SDATR (Schéma de développement et d'aménagement touristique), des contrats seront créés avec les partenaires pour décliner des actions concrètes. Ce contrat de filière n'existe donc pas encore mais fera prochainement appel aux partenaires tel que la RNMR.

Mayeul DALLEAU intervient pour rappeler l'intérêt économique et touristique (attrait fort) de l'observation des baleines. Avec les deux dernières saisons où de nombreux individus ont été observés, le développement des activités de whale watching est sur une pente ascendante. Pour le moment aucune évaluation économique n'a été faite et une partie des activités se déroulent dans la RNMR (observation mères-baleineaux notamment).

Karine POTHIN rappelle que ce nouveau plan de gestion s'étendra sur une période de 10 ans mais qu'un point d'étape sera nécessairement fait au bout de 5 ans puisque rien n'est figé. Le plan de gestion peut évoluer en fonction des opportunités, des financements disponibles... Aujourd'hui, il s'agit de récupérer le maximum d'idées venant des participants. Ensuite, un tri et une priorisation seront faites par l'équipe gestionnaire. L'identification de besoins en financement supplémentaire sera également réalisée. Le premier plan contenait 160 actions qu'il aurait été difficile de toutes les mettre en œuvre.

- **Mayeul DALLEAU** s'interroge pour savoir s'il vaut mieux définir des objectifs pragmatiques (actions réalistes et réalisables par le GIP-RNMR) ou des objectifs ambitieux intégrant les projets et actions des partenaires ?
- **Karine POTHIN, rappelle que** dans le plan de gestion, le plan d'actions n'intégrera que les actions menées totalement ou en partie par le GIP-RNMR qui peut s'investir à différents niveaux : expertise scientifique, appui logistique, contribution à une réflexion, autres contributions... Les actions partenaires seront référencées dans un tableau à part.

Vincent ZERBONE indique que dans l'étude de la valeur écosystémique des récifs coralliens mené par IFRECOR en 2016, la valeur économique de l'activité de surf avait totalement été supprimée et qu'il serait bon que l'erreur ne se reproduise pas.

Erwann LAGABRIELLE alerte sur l'existence d'un « angle mort » entre les missions de l'ACRAR et les missions du GIP-RNMR concernant le risque requins.

7. Consigne pour le travail en groupe

L'assemblée est divisée en 3 groupes afin de travailler sur les 3 enjeux identifiés. Un référent du GIP-RNMR est identifié par enjeu. Chaque groupe est amené grâce à 3 phases successives à réfléchir sur les 3 enjeux :

- Complément et reformulation ;
- Priorisation (et compléments éventuels) ;
- Mise en œuvre.

La priorisation n'est pas basée sur la chronologie de mise en œuvre mais sur le fond des actions, et sur leur impact pour la RNMR. La priorité 1 est la plus élevée.

Groupe 1 : Connaissance et gestion des usages

→ Beaucoup d'actions se recoupent et sont à reformuler et à mettre en commun.

Les discussions ont notamment porté sur les diagnostics touristiques qui doivent englober le volet socio-économique. La formulation n'est pas assez claire.

Au-delà d'un diagnostic à l'instant t, il faudra suivre ces usages et sur le périmètre de la RNMR et aux abords.

Il a aussi été mentionné qu'il fallait trouver un moyen de toucher les « usagers libres » (une personne qui a son propre bateau et qui ne passe par aucun loueur).

→ Dans l'action SE23, il est nécessaire d'ajouter les associations de plaisanciers.

Par ailleurs, en termes de produits-éco touristiques, il pourrait être intéressant de travailler avec les « professionnels aériens » pour créer des survols du lagon ou survols de la RNMR avec les messages de sensibilisation adaptés.

La discussion a également porté sur la notion de réorganisation des activités. A l'heure d'aujourd'hui on peut penser qu'il n'y a pas d'organisation ou qu'elle est empirique donc il s'agirait plutôt d'organiser les usages sur la RNMR.

Un point de vigilance a été demandé pour suivre tous les projets d'aménagement du littoral, sachant que cela est déjà en partie fait via le Conseil Scientifique.

Il a été également évoqué le besoin de faire appliquer la réglementation concernant les mauvaises pratiques (exemple : vider les eaux de piscine privée directement dans la nature).

Il sera nécessaire de trouver les bons formats pour former et sensibiliser les usages avec notamment des horaires adaptés aux obligations professionnelles de chaque catégorie.

→ Beaucoup d'actions ont été classées en priorité 1 (quasiment toutes !)

Les actions de mise en place de nouvelles mesures de gestion peuvent être classées en priorité car il y a en amont un besoin de connaissances.

→ Débat sur la question de réorganisation et diversification des usages

Certains pensent que l'équipe gestionnaire a d'abord besoin d'acquérir des connaissances (donc actions non prioritaires) tandis que d'autres pensent qu'il faudrait capitaliser ce dont le GIP RNMR dispose pour à travers la commission tourisme qui sera créée, proposer des éléments de solutions. Ce travail sera mené en parallèle avec l'action SE26 sur l'élaboration d'une marque ou d'un label Réserve Marine (qui sont deux outils différents).

Groupe 2 : Mise en tourisme de la réserve

Beaucoup de propositions d'actions mais qui déclinent de l'action générique SE2 sur les produits écotouristiques.

→ Package Terre-Mer ; whale watching ; mutualisation avec les autres gestionnaires d'espaces protégés (objet de la future ARB ?), ...

La première étape de cet enjeu serait la création d'une commission tourisme. L'action SE1 a été reformulée :

➔ « Mise en place d'une commission tourisme et développement durable ».

Le préambule sera d'identifier qui pourrait en faire partie : professionnels du tourisme, syndicats, structures qui travaillent sur le tourisme... . Cette commission pourrait être co-animée par la RNMR, la Région, l'IRT, l'Etat...

Cette commission permettrait d'identifier et prioriser les actions à mettre en œuvre par la suite et auxquelles la RNMR pourrait contribuer. Tout découle de cela : produits écotouristiques, sentiers sous-marins...

S'ajoute à cela la participation aux évènementiels autour du tourisme, ainsi que toutes les réunions et comités où la RNMR pourrait participer d'un point de vue touristique et socio-économique (OCEANMETYSS, SADTR, planification maritime...). De plus, un besoin de s'insérer dans les structures qui réfléchissent au développement touristique de l'île s'est fait ressortir. Enfin le rayonnement international (relation avec les RUP) est à réfléchir mais est plutôt de l'ordre des partenaires.

S'en suivent beaucoup de discussions autour de la gouvernance, des moyens budgétaires, de la priorisation.

Malheureusement le recrutement d'un responsable tourisme ne sera pas une priorité. Le manque de moyens a été évoqué à de nombreuses reprises et la priorité sera plutôt faite pour l'augmentation de l'équipe des gardes.

➔ La « Création d'une association des sentiers sous-marins » est aussi évoquée pour augmenter la portée de cette activité sur l'île.

Groupe 3 : Participation à la gestion du risque requins

Au niveau scientifique, il est évoqué le besoin de trouver une « interface connaissances » entre l'ACRAR et la RNMR : partage de données, réseau de surveillance... (action SE27) mais attention il ne s'agit pas d'une mission propre de la RNMR

➔ « Création d'un conseil scientifique à l'ACRAR » - Action à faire remonter à l'ACRAR.

Concernant l'action SE29 :

➔ Il y a un réel enjeu pour **permettre un retour de l'accessibilité à des zones de baignade de plein océan**, car bien qu'il ne s'agisse pas de du cœur de métier du GIP RNMR, cela permettrait de réduire la pression sur les zones intra-lagonaires ce qui est une mission de la RNMR.

➔ Il est également ressorti que la RNMR avait son rôle à jouer en tant que solution à la diminution du risque requins, non pas sur le court terme (vigies, filets...) mais sur le long terme (gestion du milieu marin). En effet, il a été constaté grâce à des études scientifiques qu'il existait sur le territoire un déséquilibre écologique (mortalité corallienne, raréfaction des poissons qui sont les proies naturelles des requins). Ainsi, la RNMR par des **moyens de police supplémentaires** pourrait favoriser le retour de certaines espèces de poissons ainsi que le retour des requins de récifs. A l'heure actuelle il n'y a que 4 gardes assermentés police de l'environnement sur le milieu marin (qui est une compétence unique sur l'île).

8. Moment d'échanges

Erwann LAGABRIELLE évoque le besoin de clarifier les rôles de l'ACRAR et de la RNMR sur la thématique de gestion du risque requins car cela ne ressort pas suffisamment dans la restitution de l'enjeu.

- ➔ **Eléments de clarification apportés** : ACRAR = Acquisitions de connaissances + Sécurisation des activités, RNMR = Facilitation de la sécurisation, protection du patrimoine naturel (via la police notamment), appui à l'acquisition de connaissances.
- ➔ Il est par ailleurs identifié comme nécessaire que la mission de l'ACRAR concernant l'acquisition de connaissances ne porte pas uniquement sur les espèces de requins dites « dangereuses ».

Karine POTHIN, déclare que si beaucoup d'actions portent sur le tourisme mais il ne faut pas oublier tout le volet socio-économique. C'est pour cela que la dimension développement durable a été ajoutée à l'action SE1.

Yves BOUTRON, affirme qu'il y a un besoin de clarifier le rôle de chacun des acteurs (définir les fonctions de service de chaque institution) pour savoir ce que la RNMR doit et peut faire (peut-être par une étude).

Karine POTHIN, indique qu'il reste un travail conséquent à faire sur ce tableau d'actions : regroupement, reformulation, identification des actions qui ne sont pas du ressort ou de la compétence de la RNMR, priorisation, ...

Ken TSISANDAINA, rappelle que le plan de gestion est évolutif. L'idée est de lancer une dynamique collective avec tous les acteurs. On avance étape par étape : commission tourisme, création d'associations, forums citoyens... il s'agit de créer des instances pour échanger.

Vincent ZERBONNE, rappelle la nécessité pour le GIP RNMR d'être présent auprès des usagers (sur les marchés...)

- ➔ **Bruce CAUVIN**, confirme qu'effectivement il faut trouver des vecteurs pour toucher un public « non conquis » différent de celui que l'on rencontre lors d'évènements ciblés « écolo » ;
- ➔ **Karine POTHIN**, rajoute qu'il faut trouver des dispositifs d'accompagnement pour augmenter la présence du GIP RNMR sur le terrain auprès des usagers. La notion d'ambassadeurs a beaucoup été évoqué pour la thématique 1.
- ➔ Il y a peut-être besoin d'ajouter une action : « Identifier les dispositifs régionaux, départementaux, aidés ... qui pourrait permettre de démultiplier les moyens + identifier les synergies avec les autres acteurs de l'environnement »